

07/02/12

Suite de la réponse du promoteur

Notez bien que ces calculs sont faits sur la base du projet préliminaire et sont sujets à changement selon l'avancement du projet.

ILOT B : LES ESPACES EXTÉRIEURS PROPOSÉS CORRESPONDENT À ENVIRON **15%** DE LA SUPERFICIE TOTALE DES ESPACES RÉSIDENTIELS. ILS COMPRENNENT LA COUR CENTRALE (JARDINS ET TERRASSES) ET LES TOITURES VERTES DU CÔTÉ DE LA RUE SAINT-PATRICK (LES BALCONS SONT EXCLUS DU CALCUL).



GROUPE IBI-CHBA architecture | paysage | design urbain